

Egyptologie

M. Jean YOYOTTE, professeur

1. *Recherches de géographie historique et religieuse : sources et méthodes*

Il était expédient de poursuivre, selon un nouveau rythme, l'étude approfondie menée depuis trois ans à l'EPHE des matériaux concernant les lieux saints et les divinités du « Harpon de l'Ouest » (*Ann. EPHE, Sciences religieuses*, 97, 1988-1989, 155-6 ; 98, 1989-1990, 177-80 ; 99, 1990-1991, 137-138).

Cette province, désignée par un idéogramme figurant un harpon au-dessus d'une nacelle (à lire *Hwwy* > *Hwy*), prend toujours place en septième position dans les listes de « nomes » (*sepat*) — depuis l'Ancien Empire, quand les *sepat* constituaient des circonscriptions administratives réelles, jusqu'à l'époque grecque, quand, depuis longtemps, leur nomenclature ne désignait plus qu'une série de lieux sacrés. L'appellation de « nome métélite » qu'on répète depuis Brugsch est inappropriée, historiquement et topographiquement ! Autant qu'on puisse le déduire d'indices positifs et négatifs, ce « 7^e Nome », nommé caractérisé par les outils de la chasse à l'hippopotame, correspondait aux temps anciens à la portion du Bas-Delta comprise entre la branche de Rosette et le désert libyque. Il devait couvrir ainsi les marais de la Maréotide et inclure les rivages marins où allaient s'établir Canope puis Alexandrie. On constatera encore ici à quel point la géographie sacerdotale d'époque hellénistique — laquelle ignore ces illustres ports — s'avère coupée des réalités de ce temps. Il est loisible de penser que le « Harpon-Côté Est », le 8^e Nome, était anciennement le prolongement vers l'Est du 7^e N., jusqu'à la Bouche bolbitine (le futur terrain bas du territoire saïte). En tout cas, la dénomination « Harpon de l'Est » pour parler du Wadi Tumilat n'est pas attestée avant Ptolémée II et on se demandera si cet usage n'est pas sorti de la réorganisation imaginaire de la vieille nomenclature géographique par les hiérogammates tardifs (Véronique Laurent).

De l'analyse des images et textes présentant synoptiquement les « *sepat* divines » sur les parois des temples tardifs du Saïd et dans quelques compositions conservées sur papyrus, se dégageait l'existence de traditions diverses concernant l'identité de la capitale du « Harpon de l'Occident » (= HdO). Cinq toponymes se rencontrent :

1. Hanouhé (*Hwt-nht*), « Le Château du Sycomore ».
2. Sentinoufé (*Snty-nfr*), « Le Beau Plan ».
3. Une ville nommée Beset, phonétiquement notée (*BSYT*).
4. « La Maison de Ha, seigneur de l'Occident ».
5. « Le Château de l'Aîné » (*Hwt-smsw*).

Les mentions conjointes dans les mêmes textes des trois premiers incitent à y voir trois appellations d'un même ensemble urbain, pareille alternance dans l'usage hiéroglyphique de noms anciens (1) et récents (2), vulgaires (3) ou numineux (1, 4, 5) étant chose courante. Le dernier toponyme semble être un nom de temple devenu le surnom d'une ville. Une des trois attestations qu'on en connaît l'associe au dieu Ha. C'est donc très probablement une autre désignation de la Maison (5) de cette divinité.

Diversité et entrecroisements de traditions se retrouvent à propos de la divinité majeure représentative du HdO.

A. Les « attendus » des processions géographiques, glosant sur l'emblème du nome, y retrouvent le soleil en sa barque, son transbordement au soir, son combat contre le Serpent.

B. Les scènes rituelles à Edfou et les compositions consacrées à Osiris ressuscitant (Opet, Philae, Dendara) signalent un Horus, seigneur de Hanouhé et Sentinoufé, combattant, avec l'aide de sa mère magicienne, Isis de Beset, l'hippopotame typhonien et protégeant le dieu meurtri dans le local dit « de l'Affrontement », sur la butte sacrée de la province.

C. Dans une mise en scène mammisiaque, un « Amon-Rê seigneur de Sentinoufé » vient représenter le 7^e N. pour participer à la protection d'Isis maman et d'Horus nouveau-né.

D. Selon la présentation du HdO à Osiris, connue *in extenso* à Philae (et censurée à Dendara qui abomine les sauriens), l'Horus local intervient en sus sous la forme de Soukhos (Sobek). De fait, le *Livre du Fayoum* cite un « Soukhos seigneur de Beset ». D'autre part, l'*Encyclopédie sacerdotale* et le « Grand Texte d'Edfou » qui en procède évoquaient un grand crocodile comme patron du 7^e N., définissaient le terroir cultivé comme « *La Campagne du Saurien* » et présentaient la butte sacrée de la métropole comme « *La Maison du Crocodile* ».

E. Cependant, cette tradition-là dénomme la métropole où le dieu-saurien protège la « relique » osirienne « *La Maison (Pr) de Ha seigneur de l'Occi-*

dent » et c'est ce dieu qui la représente, non seulement dans la procession des reliques à Dendara (crocodilophobe) mais aussi dans la succursale que le HdO était censé posséder dans le Fayoum (crocodilolâtre par excellence). Le toponyme « *La Maison de Ha seigneur de l'O.* » — d'un type classique, d'origine religieuse mais de connotations économiques — implique en principe que le temple de Ha était le principal de la ville et de son terroir. On sait que la notation du théonyme *H*ḥ comporte un idéogramme figurant les vallonnements arides d'un *geb*el. On associerait plus volontiers l'habitat de Ha aux aridités des confins libyques plutôt qu'aux verts marécages hantés par le crocodile, l'hippopotame et les harponneurs.

L'impression est que les « géographes en temple », parlant d'une province marginale et sans grande notoriété avant Alexandre, ont assaisonné les données qu'ils tiraient de listes liturgiques de toponymes et de théonymes, sans se référer directement aux réalités cultuelles, anciennes ou contemporaines, de ce territoire. Malheureusement aucun des noms de lieu ni des cultes mentionnés dans les sources de la géographie sacrée n'a encore pu être localisé *in situ*, les établissements antiques repérés dans l'aire supposée du HdO, peu prospectée au demeurant, étant des plus pauvres en vestiges monumentaux ou épigraphiques d'époque ou de style pharaonique.

En examinant les mentions de prêtrises (titres explicites ou titres spécifiques) qui, dans les titulatures privées des basses époques, peuvent être rapportées aux cultes du HdO, nous avons tenté de déceler au moins des souvenirs actuels des réalités religieuses de cette région (*Ann. EPHE, Sciences religieuses*, 100, 1991-1992, sous presse). Aucune trace, dans les inscriptions commémorant les activités sacerdotales de particuliers, du service de son Horus harponneur, ni de son Isis magicienne. Aucune trace, non plus, de ses cultes du crocodile. En revanche, deux mentions de « prophètes d'Amon-Rê seigneur de Sentinoufé » montrent que le HdO comptait parmi les régions de Basse Egypte où le Roi des Dieux avait été installé en maître impérial sous l'Empire thébain ou durant la très amonienne Période Intermédiaire qui le suit. On connaît d'autre part, grâce à la tradition (« Grand Texte » d'Edfou, défilé de Dendara, papyrus de Tebtunis), quatre appellations spécifiques de prêtres du 7^e N. Deux d'entre elles se retrouvent dans les titulatures privées des 26^e-30^e dynasties : « *Grand de bras* », sans doute au service d'Amon, et « *Aîné* » sûrement au service de Ha. Parmi les titulaires, cinq ont dû effectivement appartenir au clergé du HdO. Cependant, l'enquête prosopographique a produit un résultat inattendu : à partir au moins de l'époque saïte, un autre culte de Ha « *et de son Ennéade* » exista dans le Nord de la Moyenne Egypte, sur la rive ouest, au contact du désert libyque, dans ou vers Héracléopolis.

Hors l'unique référence de l'Encyclopédie sacerdotale tardive et de deux allusions, bien minoritaires, au dieu Ha « seigneur (*nb*) de l'Occident » (= **HnbO**), sa « Maison » du HdO est inconnue des textes et échappe actuellement à toute cartographie. Pourtant, l'habitude s'est ancrée de la considérer

comme une fondation protohistorique, la capitale « primitive » du HdO, de même que le parallélisme évident de « Ha maître de l'O. » et de Sopdou « maître de l'E. » amène automatiquement l'idée que cette symétrie pourrait représenter un thème important, voire primordial, de la cosmographie et de la topographie. Présumer une homologie entre l'histoire d'une cité tout à fait fantomatique et les destinées de Saphthis et de son dieu, bien connues grâce à une abondance de textes comme par un site exactement identifié, est arbitraire. Pour essayer de dépasser, concernant Ha lui-même les lieux communs — lieux communs du reste souvent fondés (dieu d'un paysage minéral, personnification de l'Ouest et des étendues libyques, figure du passage purificateur par le Couchant, etc.) — un examen diachronique d'une documentation très éparse devrait être poussé. Une monographie sur cette divinité secondaire a été esquissée, en prenant pour base l'excellent groupement de références fourni par D. Wildung, *Misc. Wilb.* 1, 1972, 157-158, n. 67-68 et LÄ II, 1976, 923 [sauf exception, ne seront précisés ici que les renvois à des documents non cités par D. W.].

Que la statuette Brooklyn 58.192, présumée de la 3^e dyn., représente Ha, la chose est trop conjecturale pour être retenue comme acquise. De fait, les plus anciennes représentations « en pied » qui nous soient connues sont de la 18^e dyn. Les images qu'offrent les époques récentes montrent HnbO comme un être divin anthropomorphe dont la chevelure est surmontée de l'hiéroglyphe qui note ou détermine son nom : tantôt la triple (N 25), tantôt la double (N 26) montagne exprimant la notion de *gebel*. Ce sont les graphies fournies par les *Textes des Pyramides* (§ 1013b et 1712b) auxquelles s'ajoutent deux exemples de l'époque saïte archaïsante (*Bahria Oasis* I, pl. LI a ; naos Bruxelles E 5818) qui ont permis d'établir que l'idéogramme cachait une lecture *H*³. L'emblème est tantôt posé directement sur le crâne du dieu, tantôt disposé sur l'habituel « porte-dieu » (*iat*), muni ou non à l'avant du paquet *shedshed* ou de la petite « boulette » ovoïde. Les reliefs saïtes reproduisent, peut-on imaginer, un type iconographique remontant aux temples royaux de l'Ancien Empire. Mais, des hautes époques, nous ne connaissons comme idole de Ha que l'idéogramme qui le nomme. Pour visualiser Ha et l'exhiber en haut d'une hampe, on devait façonner de matériaux légers une maquette du *gebel* dont il était assurément un *numen* ou une personnification.

Le *gebel* (double, triple et jusqu'à quintuple) est une des enseignes bien attestées sur les vases gerzéens et sur la massue du Scorpion. Ha serait donc une divinité fort ancienne (de Haute Egypte ?). Son importance relative dans le rituel aulique et l'idéologie des souverains memphites ressort du titre de *ht-H*³ (« bois, hampe de Ha » ?) que portent des princes et vizirs des 4^e-5^e dyn. (Ann Macfarlane, *GM* 121, 90-91 et 11-100). Rien toutefois n'indique que cette fonction de *khet-Ha* à la Cour ait été attachée ou rattachée à un culte local.

Dans les Textes des Pyramides, notre entité aride, sans doute comme hôte des défunts, remplit exceptionnellement un rôle nourricier : « *Ce sont les mains de Ha qui chassent sa faim* » (§ 119b). Cette phrase de la séquence Spr. 204-215, formules à réciter en présentant les aliments solides et liquides au mort, se retrouvera au sein de ce rituel traditionnel dans des tombes des 12^e, 18^e, 26^e dyn., dans des chapelles funéraires royales des 18^e et 19^e dyn. et dans le *LdM* chap. 178 NAV. Pareille série de fiches ne témoigne pas d'un culte réel de Ha aux époques considérées. Nous nous sommes aperçus que, chez Pouyemrê (II, pl. 47-50), la formule d'offrande à « HnbO, pour qu'il accorde d'être auprès de lui pour l'avenir dans l'heureux Occident » surligne les tableaux et textes de la présentation des vivres (comme Thot, directeur des rites et de l'écriture lapidaire, préside symétriquement les scènes de funérailles).

HnbO, dans une lettre à un mort de Saqqara (fin 6^e dyn.) est prié en faveur du destinataire, ainsi qu'Anubis « maître de la sépulture » (Gardiner-Sethe, *Egyptian Letters to the Dead* I, 1, pl. 1). L'Occident représente indéniablement ici le cimetière et l'Au-Delà, l'*Amenti* qui le prolonge. Pour cerner les aspects de la personnalité de Ha, nous aurons en effet à discerner, selon les contextes quand *Imnt* désigne l'infini Couchant mythique (et par là funéraire) et quand il s'agit d'un Ouest topographique réel, soit les vastes étendues désertiques, soit la ligne-frontière-ouest de l'Égypte habitée. Il n'est pas évident que ces acceptions géo-politiques soient déjà supposées dans les assimilations à Ha du roi mort et du roi vivant que proclament *Pyr* 1712 b-c et 1013 a-b, ni que le second passage (s'agit-il d'un trio ou d'un quatuor ?) prouve une précoce théocrasie Horus-Ha.

Le portrait est enrichi par les *Textes des Cercueils* du Moyen Empire dont certains véhiculent des écrits et des notions plus anciens (aux réf. de Br. Altenmüller, *Synkretismus* [...], 1975, 124, *add.* CT VI, 240 p., 329d, 38aa et, douteux, 142b). Une variante du théonyme (CT VI, 240 p : N 25 sur A 40) dénote l'anthropomorphisme de Ha. Le rôle de notre dieu auprès du mort est occasionnel, relativement effacé au total et souvent obscur. Ha intervient pour rapiécer le cadavre (Sp. 36) ; dans « son (cimetière du) gebel (*zm.t*) », il est le père et l'hôte des défunts (Sp. 695). Il est le gardien qu'on bouscule, dans le ciel vespéral (Sp. 624) ; il est une garantie contre la putréfaction (*hw³*, *gw³*), non point tant parce qu'il est terrain sec que par jeux de mots, puisqu'il partage cette vertu avec Igaï (Sp. 755 et 756). En tout cas, son association avec Igaï, antique divinité de Dakhleh et de la Grande Oasis, fait écho à sa position de point cardinal de notre monde. Le vent d'Ouest est « son frère » (Sp. 162) et il est la proue du bac qui tire vers l'Ouest, vers l'Au-delà (Sp. 398 liste). Ha figure comme maître de l'aire libyque, formant quatuor avec Dedoun de Nubie, Sopdou de l'Est et le Soukhos des marais septentrionaux (Sp. 636). La symétrie HnbO/Sopdou nbE est mise en œuvre dans le décor hiéroglyphique de cercueils d'Assiut : l'un garde à droite, l'autre

à gauche (cf. Roeder, *Abh. u. Vorträge. Bremer wissenschaftlichen Gesellschaft* III/4, Juni 1929, 209-216, p1. 4, 5 et 7, n° 24). Surnommé « Horus de l'O. », Ha garde ici un rôle infernal, étant « le régent des glorifiés » (*ASAE* 16, 72). Il s'occupe aussi du royaume terrestre du Roi Horus, repoussant les agresseurs venus du Couchant contre Atoum solaire (Sp. 313). Ce garde-frontière, pendant de Sopdou oriental se révèle, comme lui, dangereux : il compte parmi les divinités meurtrières (Sp. 945) ; sa bouche est un instrument perçant et tranchant (Sp. 479)... Notre dieu sera presque absent des *Livres de Morts* ultérieurs. « Ha qui est dans la Dat » y jette son interdit sur le dragon Avaleur-de-l'Âne (Ch. 40 a). Son effluve (?) brûlante (?) sacralise la jambe droite de l'impétrant selon *Pb*, mais les autres versions du fameux dialogue initiatique qui clôt le Ch. 125 parlent en fait de Min. On présumera sous cette « alternance » une erreur de copiste sans portée théologique ! Les rapprochements hasardés par D. Wildung entre Min et Ha sont, du reste, peu significatifs et, à confondre Hou (*Hw*), l'« Ordre » et Ha (*H³*), c'est à la légère qu'on en vient à affirmer, d'après *Edfou* I², 400¹⁴, que Min des déserts arabiques « possède Ha, autre dieu du désert, sous ses ordres » (*BdE* CV/1, 138).

En dehors des *CT*, la littérature parvenue du Moyen Empire ne livre que deux témoignages obscurs. Une recette magique pour faciliter le travail de la femme en couches évoque « le bâton des maçons bâtisseurs de la Maison de Ha dans [...] », qui sont censés avoir façonné le garçon mâle qu'elle porte (*P. Ram.* IV C, 25-30). La vieille hémérologie *P. Caire* 86637 (R° I, 11) fixe au jour néfaste du 10 Thot « la fête de HnbO » ; il est décommandé ce jour-là de manger ensemble du miel et un condiment d'amertume. En tout cas, on obtient la preuve de l'institution ancienne, connue sinon célébrée partout, d'une panégyrie fêtant Ha [Point d'importance : selon le « Grand Texte » d'Edfou, la fête principale du HdO tombe le 10 Thot !].

De la masse abondante et diverse des monuments du Nouvel Empire, les références à Ha — comparées aux mentions de Sopdou — sont étonnamment clairsemées (en éliminer *ZÄS* 50, 76-77 et ne pas y compter les citations de *Pyr.* 119 b). Sous la 18^e dyn., une liste de divinités du royaume (Temple de Satis, *MDAIK* 36, 258-261), une autre de dieux régionaux de Thébaïde (G. Silsila, Ch., *ND* I, 264) et une des divinités du cimetière d'Abydos (stèle de Hapou, Musée Vivenel, Compiègne) le nomment vers la fin, ainsi que Sopdou, comme des symboles récapitulatifs des puissances régissant l'O. et l'E. De même, apparemment, dans un tableau de couronnement royal au temple d'Amenhotep III à Luqsor (Baines, *Fecundity Figures*, 292-293).

Dans les scènes d'investiture qui viennent en épilogue de la Légende de la Jeunesse, Hatshepsout est introduite par Ioumoutef, l'habituel dieu-sacerdote, « dans le côté *est* du Per-our » et baptisée par Ha (le *numen* de l'*Ouest*) « dans Sheta », ce lieu de « mystère (?) » n'étant pas autrement attesté (*Deir*

el Bahari III, 63 ; *Urk.* IV, 261-262). Ces images, reproduisant sans doute un modèle plus ancien, figurent Ha comme un dieu indifférencié, entité personnifiée mise en action. Une grande stèle rupestre de Konosso (*LD* III, 69 e, cf. *PM* V, 254) montre Touthmosis IV matraquant les Nubiens en présence de Dedoun qui préside à la Nubie, lequel dit en donner au roi les habitants, et à HnbO, lequel dit donner « *tout pays montagneux* ». Première attestation de la figuration classique : l'héroglyphe-emblème de Ha, fiché sur son crâne, le personnalise. On imaginera volontiers, de l'association de Ha à Dedoun, que les opérations relatées par le texte détruit avaient poussé sur les marges occidentales de la vallée nubienne.

Il reste à établir si le dieu anonyme, coiffé de la double montagne (N 26), qui salue le soleil levant dans les savantes compositions des papyrus mythologiques et des cercueils thébains de la 21^e dyn. est le dieu Ha à proprement parler plutôt qu'une personnification de la montagne en général (communications du Prof. A. Niwiński). Et ce n'est sans doute pas notre Ha que montre le *Mythol. Pap.* n° 8 : c'est simplement le génie extincteur de la torche opérant devant le gebel héliopolitain de Kherâha (*ZÁS* 73, 7 et 19).

Les dessins figurant sur la porte monumentale d'Osorkon II à Bubastis soixante-huit divinités venant de toute l'Égypte et rassemblées en effigies dans l'enceinte des « Châteaux de Fête-*sed* » dérivent sûrement de prototypes antérieurs au Nouvel Empire, dieux et déesses étant habillés selon le standard des hautes époques (cf. déjà la version Amenhotep III à Soleb, photos OIC 3185-3193, comm. Cl. Robichon). Les tabernacles sont formellement répartis en une file Sud et une file Nord et, bien que l'ordonnance ne soit pas vraiment géographique, certains dieux sont manifestement groupés par affinités d'origine régionale ou de fonction. Vers la fin de la série de *Haute Égypte*, entre des formes de Seth, Igaï l'Oasite et HnbO prennent rang ensemble, comme dans *CT* VI, 386 a (*Festival Hall*, pl. XII, 10).

Le même spectacle traditionnel de la Fête-*sed* met en scène, parmi les prêtres protocolairement dotés de titres antiques, un officiant appelé *imy-khet Ha*, litt. « un qui est de la suite de Ha ». Celui-ci prend place une fois dans une procession conduisant le cortège royal vers les lieux de rites (*ibid.*, pl. XII, 7) ; une autre fois, il est un des six purificateurs qui aspergent le jubilaire (pl. XI, 6). Plus tard, le même titre caractérisera, dans la procession des prêtres locaux apportant leurs enseignes lors des mystères osiriens de Khoiak, un des sept représentants d'Abydos (Mariette, *Dend.* IV, pl. 34). On peut au mieux supposer que cet *imy-khet Ha* abydénien [non attesté par ailleurs] avait un rôle spécifique dans le culte, tout funéraire, du dieu mort.

L'expression « celui qui est de la suite de Ha » explicite ou réinterprète sans doute le *khet-Ha* de l'Ancien Empire. De fait, ce vieux titre réapparaît dans les titulatures de prêtres memphites à la fin du VIII^e siècle (*Cat. Stèles Sérapeum*, n^{os} 34 et 143 ; E.J. Luco, *Aegyptus antiqua* 5, Buenos Aires 1984,

29-30) et y alterne avec *imy-khet Ha*, ce dernier noté explicitement (e.g. *RT* 22, 179, § CXXVI ; *Rde* 37, 91) ou au moyen d'un monogramme parlant (e.g. *Saqqara I*, Pisa, pl. XI, p. 58 note b ; *RT* 24, 161, § CXV) ; le rébus montre Ha lui-même assis, avec (*imy*) en main un couteau (*ht*) ou une branche (*ht*), connotant la fonction armée du dieu. Les contextes d'une douzaine de références font penser que ce titre archaïsant se rattachait à quelque protocole rituel auprès de Sokar-Osiris ou d'un Ptah et rien ne permet d'affirmer pour l'instant que Ha ait joui à Memphis d'un culte proprement dit.

Ce sont, comme on l'a dit, d'autres titulatures privées qui confirment indirectement qu'un vrai culte local de Ha dut exister, au moins à partir de la 26^e dyn., dans le Harpon de l'Ouest et qui démontrent en outre qu'un autre, dans le même temps, était implanté dans l'Héracléopolite. Le maître de l'O., d'entité lointaine qu'il était dans les sources plus anciennes, fait alors figure de divinité actuelle, ayant ses temples, ses prêtres et son public de fidèles dont des anthroponymes féminins attestent la confiance dévote : « Ha aime son père » (console à libations Louvre E 17354, M. Thirion, *RdE* 36, p. 140) et « Que Ha noue la semence » (*Mendes* II, p. 203, n^o 102).

Images et textes d'entre la 26^e et la 30^e dyn. s'avèrent assez riches et diverses en informations sur les aspects et fonctions de Ha. De cette basse époque subsistent de notre dieu deux possibles images en ronde-bosse. Un petit bronze, Louvre N 5189 [haut. 10,07 cm, inédit] représente en marche un être *bifrons*, dieu à face humaine devant, bélier solaire derrière, dont le crâne arbore ce qui semble bien être le profil de la triple montagne dressé en haut d'une tige (Boreux, *Cat.* II, 404). D'autre part, le Prof. Jean-Claude Grenier identifie dans la sculpture de pierre dure Vatican inv. 162 (haut. env. 50 cm) dont les quelques débris restaurés passaient pour une figure de Montou une effigie saïte de Ha, couronné du triple gebel (*Le sculpture*, n^o 45). Cet exemplaire rare de statuaire divine aurait-il « présentifié » le maître du Couchant dans une chapelle funéraire privée ?

Les reliefs saïtes nous restituent enfin quelques exemples d'une iconographie sûrement bien plus ancienne. Dans l'anneau périphérique d'une mappemonde à l'égyptienne, Ha, marchant dans son « Château », le pouvoir-*sekhem* en main, figure l'O. ; son apparence est de touche archaïsante, comme le sont les petits personnages, empruntés à la fameuse « scène du tribut libyen » qui symbolisent auprès de lui les populations du N.-O. (*MDAIK* 16, p. 32, cf. p. 38-44). Sur le naos du dieu Touaoua (= Tithoès ?), Bruxelles E 5818, dédié par Apriès dans un sanctuaire de Saïs et gravé d'un abondant assortiment d'idoles antiques, HnbO prend une fois place auprès de deux Osiris vivants (Capart, *Mem. Acad. Royale de Belgique* XIX, 1924, p. 23-25, pl. 2 et photo L. Palà).

Il se trouve que les monuments des 26^e-27^e dyn. conservés dans les oasis libyques ne nous fournissent pas moins de quatre références. Il faut, comme

sait, se garder d'interpréter trop automatiquement la donnée « localisation géographique de l'attestation », lorsqu'on traite les fiches d'un dossier divin. De fait, aucune de nos quatre fiches ne témoigne qu'un vrai culte du maître de l'Ouest était implanté dans les oasis occidentales.

a) Dans les recensements des idoles de l'Égypte intérieure qui s'alignent, ville par ville, dans la cella du temple d'Amon à Hibis, décorée sous un Darius (*Hibis* III, pl. V, gauche, reg. IV-V), « Horus-Ha au [?] désert » est en tête des sept divinités d'une localité par ailleurs inconnue : *Sekhen* ou *Sekhenet*. L'effigie est expressive : Horus-Ha tient un arc et un couteau et empoigne par les cheveux deux ennemis ligotés. Sekhen est casée au-dessus d'Hermopolis du Mendésien (au centre du Delta) et au-dessous d'Akanthos (aux confins du Memphite et de l'Héracléopolite). Tant qu'une information nouvelle sur Sekhen fera défaut, la plus sage est de convenir que la position de ce troisième habitat de l'Horus qui défend les limites occidentales nous est inconnue.

b) Dans la Salle G, chez le même Amon d'Hibis (III, pl. 18, East wall), HnbO n'est pas plus oasisite que dans la cella ! Il est ici incorporé dans une vaste collectivité — dieux majeurs du pays, entités cosmiques, pouvoirs personnifiés, génies de la production — dont les membres sont répartis en groupes cohérents dans les tableaux rituels de trois salles latérales ouvrant sur le vestibule du Saint-des-Saints (F, G, J). Les scènes majeures de ces trois pièces représentent l'investiture idéale du roi. Les figures auxquelles celui-ci présente un choix d'offrandes dans les scènes secondaires doivent représenter la totalité divine qui en est le témoin. On a démontré que ces figures sont tirées d'un répertoire préexistant du panthéon que l'on retrouvera à l'époque lagide, ceignant en frise le pourtour du Sanctuaire d'Edfou et jalonnant les passages dans la crypte souterraine au pourtour du Sanctuaire d'Hathor à Dendara (cryptes Est. N° 1 et Sud N° 1). Dans chacune de ces trois versions, Ha de l'O. et Sopdou de l'E. sont disposés symétriquement, dieux cardinaux et non point divinités locales.

c) A Bahriya, les parois d'une chapelle bâtie sous Amasis par un grand notable de l'Oasis du Nord rassemblent un panthéon d'une quarantaine de divinités, diverses par leur origine et leur fonction : HnbO ne vient qu'en queue de liste (Fakhry, *Bahria Oasis* I, p. 158, pl. LIa).

d) Dans la même oasis septentrionale, HnbO, transformé en lancier chargeant l'ennemi, défend, avec Neith sagittaire, la chapelle de l'hypogée de Benati. Mais c'est en tant que maître *abydénien* de l'Amenti qu'il assure la sécurité de la salle où est momifié l'Osiris et qu'il veille devant la Chambre des Deux Maât où cet Osiris est agrégé par Osiris (*ibid.* p. 88, pl. 22 et 34b).

L'art funéraire de la Renaissance saïto-perse exploite en fait les fonctions infernales que les Coffin Texts prêtaient déjà à l'entité Ha. Dans la triade qui

symbolise les trois moments du jour, Ha, sur le tableau et dans la formule de deux stèles de Qubbet el-Hawa (- VI^e s.) remplace Atoum vespéral (CG 22104) ou le double (CG 22105).

De l'Ancien Empire à la XXX^e dynastie, ce que nous possédons comme documents nous a fait découvrir en Ha une figure « abstraite » qui intervient comme patron général des frontières occidentales de la Basse et de la Moyenne Egypte qu'il protège et qui personnifie en même temps les espaces infinis, commençant avec les proches cimetières du désert et se perdant dans l'horizon régénérateur du Couchant. On parachèvera l'analyse en considérant quels partis les programmes iconographiques des temples ptolémaïques et romains et les compositions rituelles tardives ont tirés de cette entité épisodique de la mythologie égyptienne.

2. *Naucratis, ville égyptienne*

Naucratis égyptienne ! Aborder sous un titre pareil l'étude d'un lieu majeur des premières relations entre Grecs et Egyptiens peut sembler relever du paradoxe, voire de la provocation. Il est bien connu que, sur la terre d'Egypte, Naucratis, établissement fondé par les Grecs, appartient au monde hellénique. Elle est, en tout cas, heuristiquement parlant, plus l'affaire des hellénistes, archéologues et philologues, que celle des égyptologues. Si, dans la littérature des premiers, quelques concessions sont faites concernant la présence dans la ville d'Egyptiens et de choses indigènes, leur attention, normalement, s'est surtout portée sur la date et les circonstances de l'arrivée des Grecs, sur le type et le développement de cet établissement grec, sur le commerce et les fabrications locales de cet *emporion*, sur les cultes, la culture, le genre de vie proprement helléniques de ses habitants. Le sentiment que Naucratis était une sorte d'enclave grecque, isolée dans son hellénisme et comme en marge de l'univers pharaonique, semble avoir été implicitement partagé par les égyptologues, à de rares exceptions près. Dans leurs recherches d'histoire et de géographie, ils n'auront prêté que peu d'attention à ce site et n'auront que timidement exploité leur propre documentation, moins abondante assurément que celle dont disposent leurs collègues classicistes, mais singulièrement riche d'informations.

La partie, si l'on peut dire, est déséquilibrée entre hellénistes et égyptologues. Les premiers se sont appliqués à recenser, examiner, publier, interpréter les moindres éclats de céramique décorée ou inscrite, les moindres petites faïences égyptisantes, les moindres débris épigraphiques, tous les objets naucratites qui sont du ressort de l'archéologie et de la philologie classiques dans les musées de Grande-Bretagne et d'Egypte où les partages après fouille les avaient dispersés. Or, le site de Naucratis, comme antiquités pharaoniques, n'a pas seulement livré la célèbre stèle de Nekhtnebef qui porte son nom,

mais un lot original d'autres inscriptions hiéroglyphiques (partiellement recensées dans PM IV, 1934, 50) et démotiques (oubliées dans la liste *CahTanis* 1, 1987, 152-153), ainsi qu'un certain nombre d'artefacts de type et de facture purement indigènes, dont l'inventaire reste à faire et la signification à préciser.

Le site exact de Naucratis — Kôm Ga'ïef entre les villages d'El-Nebirah et d'El-Noqrâsh — a été identifié par Petrie en 1883. Ce pionnier le fouilla dès 1884, au frais de l'*Egypt Exploration Fund*, dans la même année où il s'installait à Sân pour entreprendre le *survey* de Tanis, et, en 1885-1886, il passait la direction du chantier à l'helléniste Ernst Gardner. Il est futile de déplorer trop sévèrement que les procédés de fouille et les rapports de ces deux saisons initiales aient été très expéditifs et rudimentaires, les thèses soutenues parfois bien hasardeuses. C'est oublier que l'homme qui allait améliorer les méthodes archéologiques en terre égyptienne en était alors à ses toutes premières expériences de terrain et que Flinders Petrie qui eut l'astuce de rechercher et retrouver Naucratis à partir d'un objet chypriote et d'un « tuyau » lâché par un antiquaire de Gîzeh, sauva par là-même de l'anéantissement Kôm Ga'ïef déjà fort attaqué par les *sabbakhin* à son arrivée. Des fouilles furent reprises sur un site encore plus amoindri par D.G. Hogarth de la British School of Athens en 1899, puis en 1903. Durant les soixante années qui suivirent, Ga'ïef et ses abords ne furent que très rarement visités par des savants. On nota le recul croissant des sols antiques devant l'extension des champs et des habitats. On repéra et recueillit de temps à autre des monuments exhumés ou récupérés par les ruraux. Les travaux érudits à partir des sources écrites et des réserves des musées n'en continuèrent pas moins à progresser.

En préface au recueil des inscriptions grecques de Naucratis, une récapitulation fondamentale des données relevant des études grecques — littéraires, épigraphiques, papyrologiques, numismatiques, archéologiques — a été publiée en 1970 par André Bernand, dans sa thèse sur *Le Delta égyptien d'après les Textes grecs I. Les Confins libyques*, fasc. 2, pp. 575-863. On trouve là un état des questions principales il y a une vingtaine d'années, une compilation raisonnée quasiment exhaustive de la bibliographie, des analyses résumant fort clairement les rapports relatifs aux fouilles et aux visites faites jusqu'alors à Kôm Ga'ïef.

Depuis, deux historiens du monde grec ont eu l'occasion de produire deux synthèses sommaires, mais denses et précises, des informations, questions et réponses à propos de Naucratis : John Boardman, dans son magnifique *The Greeks Overseas. Their Early Colonies and Trade*, édition révisée de 1980 réimprimée en 1988, pp. 117-133 et T.F.R.G. Brown dans la nouvelle *Cambridge Ancient History III/Part 3*, pp. 37-43: « *The Expansion of the Greek World, Eight to Sixth Century B.C.* », volume édité en 1982. L'élaboration de

ces deux mises au point n'avait pu profiter des résultats de recherches de terrain entreprises dans le même temps par l'équipe américaine du « *Naucratis Project* », sous les auspices de l'American Research Center in Egypt.

C'est en 1977-1978 qu'a été formulé ce programme théorique et pratique pour étudier avec toute la rigueur qu'exige l'archéologie de pointe ce qui subsiste du *kôm* de Naucratis et effectuer le *survey* des environs du fameux site grec en poussant vers les *tells* de la Beherah du S.-W. jusqu'à El-Barnûgi, projet monté par William D.E. Coulson et Albert Leonard Jr, respectivement des Universités du Minnesota et du Missouri (Columbia). De cette entreprise interdisciplinaire, bien dotée en personnels et équipements scientifiques et technologiques on pourra suivre la chronique et retrouver la bibliographie grâce aux précieux « Comptes rendus des Fouilles et Travaux » par G. Clerc et J. Leclant dans *Orientalia* sous la rubrique « *Kôm Ge'if* » (1979 à 1990). Après une visite préliminaire des lieux durant trois semaines (décembre 1977-janvier 1978), trois campagnes majeures ont été menées à bien, consacrées sur et à l'entour du *tell*, à des examens et échantillonnages de surface et à un groupe de sondages ponctuels. Ces opérations ont été complétées au prix de deux campagnes courtes (étés 1982 et 1983) et prolongées par des travaux de laboratoire céramologiques. Encore que le terrain offert à cette équipe exemplaire d'archéologues et céramologues hellénistes ait été encore plus rabougri et perturbé que sous Hogarth, le « *Naukratis Project* » relançait vigoureusement la problématique en termes d'histoire d'un développement urbain et de relations d'une cité avec son environnement géographique et humain.

On sait que les brefs récits laissés par deux auteurs classiques qui passèrent par l'Égypte, le premier sous la domination perse, le second au début de l'annexion par Rome, suggèrent deux dates différentes de la fondation de Naucratis. Hérodote (II, 178-179) raconte que le roi Amasis (570-526) concéda à plusieurs cités grecques des emplacements dans cette ville (*polis*), pour y implanter des temples et fournir une base permanente mais unique à leurs négociants. Strabon (17.1. 18) attribue la création du premier établissement à des guerriers milésiens, vainqueurs en combat naval d'un certain Inaros, du vivant de Psammétique I (664-610). Datant de 195 de notre ère, une inscription grecque de Milet fera gloire à cette métropole d'avoir été la mère d'une grande cité d'Égypte (CIG 2878). Au III^e siècle romain, l'écrivain Athénée de Naucratis, auteur d'une *Fondation de Naucratis* perdue, tirera une anecdote d'un devancier lui-même issu de Naucratis, dont il ressortirait que leur cité prospérait dès la 23^e Olympiade, soit 688/685 av. J.C. Le chiffre qui nous ferait reculer jusqu'aux années où la 26^e dynastie débutait obscurément face à l'impérialisme du Koushite Taharqa et huit Olympiades avant que Psammétique ne recrute des « hommes de bronze », est sans doute inexact. En fait, les poteries retrouvées à *Kôm Ga'ief* attestent une occupation grecque déjà substantielle quelques temps avant — 600 (Boardman), plus précisément dès *circa* 630/620, sinon encore un peu plus tôt, ce qui reporte le départ de cette

occupation au cours du long règne de Psammétique I. Chronologiquement faux si on le lit trop vite, le rapport d'Hérodote permet au moins de déduire que le philhellène Amasis intervint de manière décisive, au législatif et au foncier, dans l'organisation de l'*emporium* grec. Sous l'Empire romain et, assurément dès l'époque hellénistique, ce qui n'était qu'un comptoir concédé par Pharaon constituait une des rarissimes *polei* situées dans la *chora*, avec le statut privilégié d'une *polis* hellénique. Dans des circonstances à préciser et dans une mesure à déterminer, la communauté grecque de Naucratis était ainsi passée d'une position de concessionnaire dominé qui était la sienne aux périodes archaïque et classique de l'histoire grecque à la situation dominante de citoyens. Renvoyant notamment à un article essentiel du Baron de Bissing (*BSAA* 39, 1951, 33sq), Boardman (*op. cit.*, p. 131), retenait comme concevable qu'une ville ou un village égyptien ait existé avant l'installation de Grecs sur notre site et que l'agglomération ait englobé « *a native quarter* », la population laborieuse en étant sans doute formée par des autochtones. Signalant en 1982 la présence dans la Naucratis ptolémaïque d'un Amon-Rê tout égyptien, j'avais moi-même parlé de « la vitalité qu'avaient la culture et les croyances indigènes dans une banlieue de la *polis* hellénique » (*RdE* 34, 136). La rencontre de nouveaux documents, la révision commencée des dossiers égyptiens et grecs, une réflexion sur la doctrine du Naucratis Project invitent à se demander dans quelle mesure le terme de *banlieue* était vraiment approprié, même parlant de la période ptolémaïque !

Trois questions se dégagent donc, et qui s'enchaînent : (1) Y a-t-il eu un établissement égyptien avant l'implantation de Grecs ? (2) Le nom-même, « Naucratis » dénote-t-il sûrement une création grecque ? (3) Quelles auraient été au cours des âges, avant et après la mainmise gréco-macédonienne sur l'Égypte, l'ampleur relative et la nature de la présence des Egyptiens de souche dans Naucratis ? La dernière question est d'importance : si cette ville du Nome Saïte, riche d'une bourgeoisie égyptiote d'où sortirent plusieurs illustrations de la culture grecque, l'a fait voisiner avec des représentants de la plus haute culture pharaonique comme avec des indigènes du commun, elle pourrait bien avoir été un lieu déterminant d'informations échangées, voire d'acculturations réciproques.

Pour ouvrir le débat, nous avons commencé par examiner un choix de « thèses » avancées dans les ouvrages récents.

1. Se fondant sur des textes hiéroglyphiques et démotiques, Jean Yoyotte (*RdE* 34, 1982-83, pp. 130-136) montre que Naucratis, surnommée *Pr-mryt*, « La Maison du Port », dans plusieurs inscriptions, s'appelait aussi *BTT* et qu'un culte majeur y était rendu sous les Ptolémées à une forme spéciale du dieu thébain : *Amon-Baded*. Il fait état de plusieurs monuments royaux et privés, mais sans en dégager toute la signification, notamment sans assez relever l'ampleur des constructions érigées par Sôter et par Philadelphie,

premiers souverains gréco-macédoniens qui sont réputés chez nos historiens avoir été peu attentionnés à l'égard de leurs sujets indigènes et de leur culture.

2. Alan B. Lloyd, dans son indispensable *Herodotus Book II. Commentary 99-182* [EPRO XLIII/3], sorti en 1988, s'interroge (p. 222) sur l'origine du toponyme « Naucratis ». Comme beaucoup de ses devanciers, il le reconnaît « *clearly Gk* » et récuse comme « *patently absurd* » les étymologies l'expliquant par le sémitique ou comme « *an hybrid Eg/Gk* ». Cependant, il ne connaît pas la proposition que

3. Hermann De Meulenaere avait argumentée dès 1951 et qu'il a réitérée dans sa notice du *Lexikon der Ägyptologie* IV, 1980, *sp.* 360 : Naucratis n'est pas du Grec, mais de l'Égyptien !

4. On doit rendre un vif hommage aux promoteurs et réalisateurs du Naucratis Project de leur intervention d'urgence qui aura permis de sauver vite un grand choix d'informations archéologiques précises sur un site capital proche de la disparition. Ces experts ont en outre ouvert de nouvelles lignes de recherche qui rangent leur projet parmi les enquêtes en cours sur les modèles antiques de développement urbain. Ils cherchent à découvrir *in situ* comment fonctionnèrent les commerces et industries de Naucratis, considèrent cette « colonie » mercantile dans son environnement régional et prêteront plus d'attention qu'on ne l'avait fait aux étapes hellénistiques et romaines de la cité. Ces directives scientifiques sont fermement tracées dans l'introduction générale de *Naucratis. Preliminary Report on the 1977-78 and 1980 Seasons* [ARCE Reports 4. *Cities of the Delta*. Part I], pp. 1-3. De ton très littéraire et semblant parfois informé de seconde main, l'*Historical Introduction* (pp. 6-17) où Richard D. Sullivan retrace l'histoire de Naucratis et en situe les destinées dans l'ensemble de la politique intérieure égyptienne et des rapports internationaux, paraît académique, procédant plus d'une lecture des manuels que d'un examen direct des sources. L'information du côté égyptologique est, bien sûr, fort superficielle et peut aboutir à des naïvetés méthodologiques. L'auteur, par exemple, suggère dans son optimisme (pp. 14 & 16), que la prospection régionale pourrait bien jeter quelque lumière sur « *the town called Henwe — an unknown location connected in some close way with Naucratis* » dont le fameux décret de Nekhtnebef parle en termes pourtant précis. Or, ladite (T)-*Hnwt* n'est autre que Thônis, port égyptien et zone douanière, situé à la Bouche Canopique (*MDAIK* 16, 1958, 423-430), donc très en dehors de l'aire couverte par le *survey* prévu.

Dans sa conception, le Naucratis Project paraît fondé sur le principe de la *tabula rasa*. Les contributions de certains savants du passé (Bissing, De Meulenaere, Bernand) y sont laissées de côté, ignorées, méconnues ou tenues pour nulles. L'idée de rechercher d'autres objets d'importation grecque ou

même d'autres établissements de Grecs archaïques au large de Kôm Ga'ief sur les confins ouest du Delta est sagement conforme à une problématique bien connue dans l'étude archéologique des colonies antiques, mais on s'étonne que Saïs dont Naucratis était le port international et qui en était le premier partenaire ne soit pas prise en considération, même en théorie.

Après trois saisons de prospection en surface et onze sondages jusqu'au sol vierge de 4 m² chacun, dans ce qui subsiste du « *South Mound* », Coulson, Leonard et Nancy Wilkie se sont trouvés en mesure de définir le type de processus selon lequel le plan de la cité se serait développé, tout en prenant sévèrement position à l'encontre des vieilles théories imaginées par Petrie et par Hogarth (*JARCE* 19, 1982, pp. 73-76). Nonobstant ses erreurs de datation et d'identification, Petrie aurait eu raison d'entrevoir dans la partie méridionale du kôm un développement « chronologique » de la ville initiale. Hogarth, au contraire, a eu tort de considérer la situation « *in ethnic, racial, or perhaps even ethnographic terms* », tandis qu'il imaginait que le grand bâtiment de brique à caissons était un fort militaire élevé par les Egyptiens afin de surveiller les immigrants hellènes, forcément turbulents. À exclure cette division ethnique, les archéologues en viennent nécessairement à douter que les groupes d'objets où Petrie, le premier, avait reconnu les dépôts de fondation rituels d'un bâtiment de Ptolémée II — une évidence pourtant largement confirmée depuis et solidement démontrable — soient de « *true foundation deposits* ». Ni Bissing qui avait signalé quelques bons arguments corroborant la présence d'un temple indigène dans l'aire sud de Naucratis, ni Amon-Baded et les reliques de son sanctuaire n'ont de place dans cette table rase dogmatiquement surimposée par-dessus la table rase due au *fellahin*.

Le dernier verdict de l'archéologie moderne, pure et dure, n'est-il pas prématuré ? Comme l'a remarqué sagement Manfred Bietak dans sa recension de *Cities of the Delta I* (*JARCE* 20, 1983, pp. 120-121), « *if the character of the settlement should be recognized in Naukratis, area excavations on a certain scale are inevitable* ». Les sondages stratigraphiques de 1980-1982 ont touché au moins deux niveaux de constructions de brique crue, dont un gros bâtiment aux murs épais, datables de l'époque lagide (monnaie de Ptolémée III), ces couches contenant de la céramique de fabrication égyptienne courante. Ces constatations appréciables ne sauraient suffire à caractériser diachroniquement et synchroniquement l'ensemble du quartier sud. En l'attente de fouilles plus étendues dans les résidus encore accessibles de cette zone, il n'est pas interdit d'analyser scrupuleusement les témoignages des anciens fouilleurs, en s'appliquant à discerner les constats concrets des interprétations hâtives, et d'approfondir l'examen du matériel égyptien venant de Naucratis ou parlant de Naucratis. Modeste manière empirique, mais la seule possible, avant de tenir pour irrécusables les conclusions rendues par le *Naukratis team*, pour pallier à l'arasement irrémédiable de presque toute la surface du secteur présumé « égyptien ».

On a commencé par le nom même de la ville. Le vocable Naucratis présente assurément une bonne apparence hellénique. Strabon en a d'ailleurs transmis une étymologie grecque : le nom exprimerait la puissance (*krateô*) en bateaux (*naus*) de ses fondateurs milésiens. Typologiquement, il serait donc à classer avec Nauplie, Naupacte, *Naulokhos*, *Naulokhoï*, *Naustathmos* (cf. J.C.B. Eijkman, *Bijdrage tot de Kennis der Grieksche Toponymie*, Amsterdam, 1929, p. 69), à ceci près que ces toponymes parlent, tout techniquement, d'appareillage, d'ancrage, d'amarrage, tandis que Naucratis, d'une emphase toute commémorative, serait une création « idéologique ». L'idée selon laquelle *Pr-mryt*, litt. « Le Domaine du Port » serait une « traduction érudite » de Naucratis — ou vice-versa — est alors hors de propos. Le terme en question, bien qu'en égyptien de tradition, exprime simplement la fonction économique (*pr*) d'une installation portuaire (*mryt*), sans connoter un sentiment de puissance. La question reste donc posée de savoir si l'étymologie offerte par Strabon n'est pas la réinterprétation secondaire, conçue en milieu grec, d'un toponyme indigène ; autrement dit de décider si le mot, en grec, est la transcription, affectée de la désinence flexionnelle *-is*, d'un mot égyptien, ou bien si les textes égyptiens qui nomment notre ville ont transcrit un toponyme grec. Il n'existe pas moins, en effet, de cinq mentions de Naucratis en écriture indigène, deux sous des graphies hiéroglyphiques, trois en cursive démotique. Sur la Stèle de Naucratis (378 av. J.C.), un résumé en langue sacrée de décisions fiscales du roi Nekhtnebef dont l'écriture et la rédaction sont un monument des recherches philologiques des hiérogammates saïtes, le nom est noté *Niwt + KRT* (col. 13) et glosé « *Pr-mryt* qu'on appelle *KRT* » (col. 10), ce qui interprète implicitement la syllabe initiale comme le mot *niwt*, « ville », prononcé effectivement *No*. La stèle Ermitage 8499, datant de - 554, transposition lapidaire d'un texte en langue notariale, écrit alphabétiquement *N-K-R-T*. Les trois documents démotiques — Stèle Michigan (- 283/282), P. démot. Louvre E 3266, 7 (- 197), *Onomasticon Caire* CG 31169, r° I, 25 (III^e/II^e s.) — notent tous *Nÿ.w-k-r-d*, soit une prononciation *Naukredj. Ajoutons que notre toponyme survit dans le village de El-*Noqrâsh*, à 1 500 m. de Kôm Ga'ief.

Ces formes égyptiennes prouvent que le grec Naucratis transcrit un toponyme indigène (et non l'inverse). En effet,

1. Les textes démotiques et hiéroglyphiques d'époque ptolémaïque attestent par d'innombrables exemples que les scribes égyptiens étaient accoutumés à exprimer dans leurs écritures les finales en *-s* des noms grecs pris au nominatif. Cet usage remontait avant Alexandre : on en possède un exemple possible de la XXX^e dynastie avec une Ptolémaïs (*Pdlmys*, cf. *MDAIK* 37, 1981, p. 267 sq) et un exemple assuré dès le - VI^e s. avec le fameux Alexiclès (*alkskls*) du sarcophage Leiden L.7... Transcrit du grec, Naucratis aurait donné **Nkrts*, non pas *Nkrđ* !

On sait d'autre part que l'arabe a conservé ces finales -s dans sa prononciation et ses transcriptions des toponymes et anthroponymes venant du patrimoine gréco-romain de l'Orient : Bôtros, Bûlos, Girgis, Taûdros, etc. ; Tara-bûlus, Nabûlus, etc. On sait aussi que les Égyptiens, tout au long de la domination d'une administration de langue grecque, n'ont jamais, en parlant de leurs villes et villages, retenu les terminaisons -is, -os, etc. dont la nomenclature officielle en affublait les noms et qu'ils ont transmis jusqu'à leurs actuels descendants arabisés les formes indigènes des vieux toponymes. Or, nous constatons que Naucratis, dans le parler de ses habitants, n'a pas donné quelque chose comme *Noqrâtus ou *Naqartîs, mais Noqrâsh.

2. Les graphies égyptiennes rendent la consonne de la dernière syllabe que le grec note *ti(s)*, soit au moyen de *tj* (hiérog.), soit au moyen de *dj* (démot.), ces deux consonnes étant traitées comme homophones dans le système hiéroglyphique tardif. On notera d'abord qu'en règle générale, la lettre *dj* du démotique n'est pratiquement jamais employée pour noter en égyptien aucune consonne du grec. En revanche, il est bien connu que le grec a parfois transcrit le *dj* démotique par un *to* (Tanis, Tachos, etc.). L'évolution *dj/ts/š* est normale. En ce sens, l'argumentation développée par W. Vycichl, ZĀS 95, 1968, p. 138, pour expliquer l'étrange passage du grec Naucratis à l'arabe Noqrâš, mais en ignorant les sources démotiques, n'avait donc pas de raison d'être.

L'absence de la désinence -is en égyptien, le traitement de la consonne *dj* en grec et l'aboutissement du mot en arabe local s'accordent ainsi pour démontrer que Naucrat(is) est un mot égyptien qui fut doté après coup d'une explication grecque, élégante et parlante à l'imagination épique des descendants de colons. Historiquement, des Hellènes se sont installés en un lieu nommé Nokradj par ses habitants. Toponymiquement parlant, ces Grecs n'ont pas fondé Naucratis.

L'élément *KRT̄* n'étant nulle part affecté d'un déterminatif, le sens de ce toponyme égyptien est évidemment incertain. La stèle de Nekhtnebef suppose une étymologie artificielle qui ne nous renseigne pas sur ce que *kr̄t̄* voulait dire pour ses rédacteurs. L'orthographe démotique propose une traduction « leur *kr̄d̄* », encore que l'emploi de la ligature notant le possessif puisse servir simplement à rendre le son *nau* (on comparera tout de même la formation de *Teudjoï*, « Leur Mur »). Ainsi que Herman De Meulenaere l'a proposé en dernière analyse, la graphie la plus ancienne suggère un rattachement au groupe des toponymes néo-égyptiens en *n̄y*, « Ceux de ... » (type Nathô, *Narmouthis, Na-Amûn, Na-Ramsès, etc.). Naucratis serait l'établissement d'une personne nommée *Krd̄* (ce nom propre pouvant se classer dans la série bien connue d'anthroponymes féminins d'origine libyenne en *KR-* (*KRHT*, *KR'M*, *KRMM*, *KR'D̄*, *KRT̄*). En tout état de cause, l'apparence

du toponyme sous sa graphie d'époque saïte comme sous sa graphie démotique, le classe dans la couche néo-égyptienne des noms de lieux.

En dehors du nom même de Nokradj, les plus anciens souvenirs de l'égyptianité de Naucratis sont deux modestes stèles datant du VI^e siècle : Berlin 7780 et Ermitage 8499. La première, fournie par le Consul Travers en 1878 et qui était restée pratiquement inédite, a été détériorée du fait de la II^e Guerre mondiale. Une photographie en a heureusement conservé le décor et le texte dans leur état antérieur (bibliographie dans le précieux répertoire de D. Meeks, *State and Temple Economy...* II [OLA 6], 1979, p. 678 : 26.4.2). Le monument était réputé concerner le Bélier de Mendès. Nous devons à Herman De Meulenaere d'avoir reconnu sur la photographie qu'il y est en réalité question d'Amon-Baded et de restituer ainsi un document fondamental au dossier naucratite.

Le second monument, acquis en Egypte par Wladimir Golénischeff à la fin du siècle dernier n'a pas abouti au Musée de Moscou comme on l'a cru longtemps, mais dans la collection impériale de Saint-Petersburg (Meeks, *o.c.*, p. 630 : 26.5.16). Publiée et commentée par Ramadan el-Sayed (*BdE* 69, 1975, pp. 53-61, pl. VIII) d'après la photo CWG *Album Gol.* I, 148, elle a été excellemment reproduite par K. Myśliwiec, *Royal Portraiture of the Dynasties XXI-XXX*, 1988, pl. LXI. Spiegelberg, dès 1928, y avait identifié une mention de Naucratis.

Ces deux antiquités du dossier égyptien appartiennent à la catégorie des stèles dites « de donation » qui consacraient et affichaient, en un résumé de quelques lignes, les stipulations principales d'un acte de fondation fait en faveur d'un lieu de culte (date, objet, donateur, affectation, bénéficiaire). Ici, comme à l'habitude, un tableau montre en haut le pharaon du moment faisant offrande à la divinité du temple bénéficiaire. Ces images, surtout sur Ermitage 8499, sont d'une qualité de trait et de gravure qui dénote la main de bons artisans. Dans le bas, un bref texte est gravé. Rédigé en langue moderne, il est une transposition en caractères sacrés d'une minute en cursive. Ces transferts expéditifs de l'épistolaire au lapidaire, réalisés par les lapicides locaux non sans des fautes et confusions par ignorance, produisent ça et là des passages rébarbatifs, quasiment énigmatiques pour nous, dès que l'on sort du pur formulaire d'usage.

Nous ne nous targuerons pas de savoir élucider toutes les difficultés, notamment certaines des phrases qui précisent sur nos deux stèles la nature des deux donations. Ainsi, l'idée de supposer dans le groupe écrit phonétiquement *mhrhn* (corr. en *mhrn*) sur Berlin 7780 un organisme voué aux opérations commerciales (d'après le sémitique) ne peut être qu'une conjecture séduisante. De même, l'analyse ingénieuse par laquelle Ramadan propose de retrouver sur Ermitage 8499 la fourniture mensuelle d'un luminaire rituel lors de la nouvelle lune est seulement plausible. Les fondations en vue d'assurer

les illuminations rituelles sont connues (A. Leahy, *GM* 49, 1981, p. 37-46), mais la formulation serait ici spécialement alambiquée.

Il n'empêche qu'en dépit de ces obscurités, les deux monuments fournissent pour l'historien des données de solide évidence :

— L'acte Berlin 7780 qui date du règne d'Apriès (589-570), soit de l'an 2, soit de l'an 12, montre que le temple d'Amon-Rê Baded, lequel figure dans le tableau, accompagné de Mout dame d'Isherou, et qui est deux fois clairement nommé dans le texte, prospérait dès la XXVI^e dynastie.

— L'acte Ermitage 8499, de l'an 16 d'Amasis, soit – 554, émane d'un homme originaire de Naucratis et concerne un petit sanctuaire d'Osiris, situé dans le ressort de Saïs.

On ignore en quels lieux les stèles ont été trouvées. Logiquement Berlin 7780 devrait provenir de Ga'ief ou de ses abords immédiats. La brève formule imprécatoire finale est exactement la même sur les deux stèles, indice qu'elles sont sans doute le produit d'un même bureau de tradition saïte (cf. University College 14536, – 595). Autre similitude : dans les tableaux, les déesses tiennent le sceptre *ouas* et non le *ouadj*, comme il en est de Neith (3 ex) et d'Isis (2 ex) sur d'autres stèles de donations venant du Saïte. Autre trait commun : dans les tableaux des deux stèles (dont les textes ne laissent pas apparaître si la fondation est alimentée par une donation foncière), le roi n'offre pas le symbole de la campagne (*sekhet*), mais les deux godets globulaires (*nw*), offrande consécatoire et propitiatoire « *au moyen du vin* » (cf. Ermitage 8499 comparé à British Museum 1427, donation royale d'une étable à Saïs en l'an 16 d'Amasis).

Le texte de Berlin fait intervenir, comme auteur ou mandataire (?) un certain Renef-hes (cf. statue WAG, *Cat.* n° 656), fils de Nes-Ptah-f(a)-'a ? et « *renouvelle une donation sous la responsabilité d'un Neferibrê-sa-Net fils de Shesh [sic]* ». Ce renouvellement suppose que la fondation existait auparavant et recule plus haut dans l'histoire la prospérité de la « Maison d'Amon-Rê-Baded ».

Selon Ermitage 8499, « *donation a été faite par Neferiprê-sa-Net, homme de GRHS, homme de Nokradj, au profit d'Osiris-dont-l'Œil-est-parfait, le grand dieu, dans le village Le-Mur-de-Pekher(y) du territoire de Saïs* », pour le service d'« *Osiris, Horus et Isis* ». Le tableau montre un Horus enfant suivi de sa mère Isis, mais, détail exceptionnel, le pharaon qui leur fait face coiffe la couronne d'Osiris. GRHS, nom du père ou du supérieur du bienfaiteur, pourrait bien cacher un anthroponyme grec (Corax ?, suggestion d'Olivier Masson). Le vocable *Pekher(y)* — à distinguer sûrement de l'anthroponyme *Pekhor*, « Le Syrien » —, s'il ne s'agit pas d'une réalité topographique (« La région basse »), paraît bien être aussi un nom étranger. De toute manière, la dénomination « Le Mur » (*sbtj* > *Saft*) signifie que la localité devait avoir été

à l'origine, un des fortins qui ont quadrillé l'Égypte divisée durant l'époque libyenne (*RdE* 15, 1963, pp. 106-114). Cette bourgade qu'on retrouverait volontiers dans l'actuelle Saft Khâled, à mi-chemin entre Sâ et Noqrâsh, abritait une chapelle vouée au culte d'une de ces formes populaires d'Osiris (peut-être, en l'occurrence, une épiclèse lunaire du dieu) qui s'étaient multipliées durant la même période.

Dans chacun des deux documents, intervient un personnage appelé Neferibrê-sa-Net », nom proclamant que le roi Psammétique II (595-589) est l'enfant de Neith, patronne de Saïs et de sa dynastie. Le fils d'un certain Shesh, sous Apriès (monté sur le trône en 589), qui est sans doute le même que Neferibrê-sa-Net fils de Sheshaq qui fera une donation à Isis de Busiris en – 571, est évidemment désigné par un *urnom* qu'il avait adopté dans une phase récente de sa vie. Dans le second cas, une génération après, l'intéressé dont l'état civil est par trop différent pour qu'on doive l'identifier au précédent, avait pu naître ou entamer sa carrière sous Psammétique II. Ce qui importe à notre propos est que l'anthroponyme en cause, qui exprime simultanément une allégeance à Psammétique II et un attachement à Saïs, dénote, comme tous les « beaux noms » basilophores, la proximité personnelle du dénommé et du souverain. Ces gens qui honorèrent les divinités de Naucratis étaient assurément des dignitaires d'un certain rang.

On verra l'an prochain, en poursuivant nos analyses et réflexions sur les matériaux relatifs aux relations gréco-égyptiennes au temps des Lagides que ni l'élite de souche indigène, ni les cultes et rites d'expression indigène ne disparurent de Naucratis, bien au contraire, sous les règnes de ces pharaons grecs.

J.Y.

CABINET D'ÉGYPTOLOGIE

L'accès des chercheurs, enseignants et doctorants avancés à la « Bibliothèque Champollion » a été assuré le plus largement possible (ouverture de 10h à 18h, samedi compris, sauf fermetures occasionnelles pour travaux et régime réduit au mois d'août), selon un aménagement des horaires proportionné aux moyens en personnel, équipement et espaces dont bénéficiait la Chaire d'Égyptologie sur l'exercice 1992. Ces dispositions ont pu être prises grâce aux « concessions » de M. Olivier Perdu, Ingénieur d'Études, et au service de M^{me} Catherine Graindorge-Hérel, préparateur temporaire, M^{lle} Ariane Masson et M. Eric Varin, vacataires, ainsi qu'au concours bénévole de M^{mes} Claude Crozier, Marguerite Curtil et Marie-Louise Ryhiner.

CENTRE WLADIMIR GOLÉNISCHEFF (EPHE)

Ce Centre dont la gestion a été assurée en 1992 par le Professeur, Directeur d'Etudes à l'EPHE, conjointement avec M. Philippe Brissaud, Ingénieur de Recherche EPHE et M^{me} Michelle Thirion, conservateur retraité de la Bibliothèque Golénisheff, a dû être évacué des locaux qui lui avaient été concédés dans la « Maison de l'Asie », afin de permettre la réhabilitation de l'immeuble. L'emballage en vue de mise en entrepôt des équipements et des collections d'ouvrages de la Bibliothèque Golénisheff a été mené à terme en liaison avec M. Marcel Troulay, conservateur de la Bibliothèque de l'EFEO.

Afin d'éviter la paralysie de travaux et recherches en cours, les fonds d'archives scientifiques (manuscrits, photographies, dessins, etc., Golénisheff, Lacau, et divers), les instruments documentaires (Répertoire de statuettes momiformes, Fichier des anthroponymes) et l'ensemble des archives concernant le site de Tanis (fonds Montet et Mission Française des Fouilles de Tanis) ont été transférés dans les locaux de la Chaire d'Égyptologie du Collège de France. Tout en participant aux opérations de déménagement et réinstallation, M^{mes} Thirion et Liliane Aubert ont poursuivi leurs travaux respectifs d'onomastique et de prosopographie, M.J. Karkowsky (Institut Polonais d'Archéologie Méditerranéenne) a été en mesure de reprendre sa consultation des Archives Lacau relatives au site de Deir el-Bahari.

Ce sauvetage des parties vives du CWG n'aurait pu être réalisé sans le concours efficace des services et personnels du Collège de France et sans l'assistance amicale de plusieurs élèves et diplômés de la Direction d'Etudes « Religion de l'Égypte ancienne ».